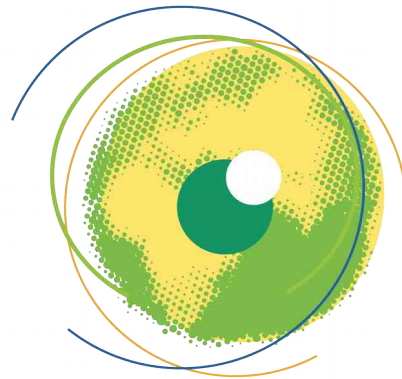


cerdd
centre ressource du
développement durable



Consultation

Mission d'appui pour la co-conception d'un kit de sensibilisation et de qualification à destination des élus, sur la thématique de l'adaptation au changement climatique

Date de lancement de la consultation : 21 novembre 2018

Date de remise des offres : 21 décembre 2018 à 12h

1. CONTEXTE

1.1 LE CENTRE RESSOURCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CERDD)

Au cœur de la transition économique, sociale et écologique à mettre en œuvre et à accentuer collectivement en région Hauts-de-France, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Cerdd accompagne la généralisation du développement durable dont la lutte contre le changement climatique, tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations. Il encourage la mobilisation des acteurs et leur pouvoir d'agir et aide les organisations publiques et privées à être plus opérationnelles et à inscrire leur engagement dans des trajectoires vers de nouveaux modèles de développement. Le Cerdd est une structure de coopération et de coordination privilégiée entre l'État, la Région et leurs partenaires.

Ses domaines d'actions :

- Un domaine d'action transversal : les **plans, programmes et projets territoriaux de développement durable** ;
- Les **nouveaux modèles économiques durables** comme voie de nouvelles coopérations et de transition vers des territoires durables ;
- La protection des ressources naturelles, la reconquête des milieux et la **lutte contre les changements climatiques** ;
- La satisfaction des **besoins sociaux** et l'étude des bénéfices sociaux du développement durable.

Ses cibles et principes d'action :

Le Cerdd n'agit pas directement en direction du grand public. Son action se concentre en priorité vers les territoires des Hauts-de-France (Pays, PNR, EPCI, Collectivités) et les « acteurs-relais » ou « têtes de réseaux » dans les secteurs économiques, associatifs et de la recherche.

Il segmente son action en fonction de la maturité des acteurs locaux au regard du développement durable. Il cherche ainsi à impulser une culture commune sur le développement durable pour les acteurs sensibilisés, à développer et renforcer les connaissances pour les acteurs qui s'engagent et enfin, à accélérer les innovations territoriales pour acteurs les plus avancés.

Pour les années 2019 et 2020, le Cerdd prépare un programme d'actions spécifiquement dédiées au public élu ou souhaitant le devenir. Le présent chantier s'inscrit dans ce programme.

1.2 L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pour relever le défi du changement climatique, il est nécessaire d'anticiper les impacts environnementaux, économiques et sociaux pouvant affecter les territoires et les secteurs d'activité grâce à une stratégie coordonnée s'appuyant à la fois sur des mesures d'adaptation et d'atténuation.

Adaptation et appropriation locale du changement climatique

L'adaptation au changement climatique est incontournable et permet de renforcer la résilience territoriale. Elle permet aussi de se réappropriier localement le problème global du

changement climatique et d'ancrer les réponses envisagées dans le contexte spécifique du territoire.

Malgré l'urgence, la prise en compte du volet adaptation au changement climatique est loin d'être acquise et reste limitée à quelques territoires « pionniers ». Au-delà des concepts, il est essentiel pour les territoires de comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés et les changements de pratiques et de politiques publiques que l'adaptation peut nécessiter.

Groupe de travail régional sur l'adaptation au changement climatique

Depuis 2015, le Pôle Climat du Cerdd anime un groupe de travail régional sur l'adaptation au changement climatique, avec une trentaine de structures : institutions et acteurs publics, territoires, agences d'urbanisme, acteurs économiques, ... Au-delà des actions prévues par chacun, le groupe de travail souhaite favoriser la prise en compte des enjeux de l'adaptation par les acteurs de la région en s'appuyant sur des structures relais. Pour y arriver, une feuille de route partagée guide ses travaux.

En 2018, dans le cadre de son programme régional d'action sur l'adaptation au changement climatique, le Cerdd a noué un partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Région Hauts-de-France (via un dossier FEDER).

L'adaptation au changement climatique : un portage politique local nécessaire

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte rend obligatoire la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. Ces PCAET doivent intégrer un volet d'actions d'adaptation au changement climatique. Sans un portage politique et un engagement local ambitieux, les objectifs internationaux et nationaux ne seront pas atteints.

Il est donc nécessaire de travailler à la sensibilisation et à la qualification des élus aux enjeux de l'adaptation au changement climatique. L'outillage des élus est également un besoin exprimé par les acteurs territoriaux, dans le cadre des travaux du groupe de travail régional sur l'adaptation au changement climatique.

=> Dans le but de sensibiliser et d'offrir un premier outillage aux élus des territoires des Hauts-de-France, le Cerdd souhaite co-produire un « kit de ressources » sur la thématique de l'adaptation au changement climatique.

2. LA MISSION

La mission consiste à co-concevoir avec le Cerdd, ses partenaires et les élus d'un territoire, un « kit de ressources » pour sensibiliser et de qualifier les élus des territoires des Hauts-de-France sur la thématique de l'adaptation au changement climatique.

Ce travail doit aboutir à la production d'une définition et d'une note de conception pour la réalisation du kit , assorti d'un assemblage de ressources à inclure dans ce kit.

Pour ce faire, il est notamment attendu une intervention de facilitation, d'animation et de design visant à aider le groupe d'élus à co-concevoir ce kit. L'objectif est in fine de produire un kit innovant et adapté aux sensibilités et aux besoins des élus.

2.1 LES OBJECTIFS DU KIT

Ce kit aura pour but de :

- sensibiliser les élus locaux sur la réalité du changement climatique et les enjeux d'adaptation,
- convaincre de la nécessité d'agir pour la résilience de leur territoire,
- promouvoir et partager des actions locales en matière d'adaptation.

Points de vigilance :

- ce kit de sensibilisation et d'outillage des élus s'articulera avec les outils et guides déjà existants en France et en région sur la question de l'adaptation. Par contre, en fonction des besoins, des ressources spécifiques seront à produire.
- Le Cerdd souhaite éviter par ce travail de co-design, la production d'une « simple » mallette de ressources mais espère innover sur le format qui sera proposé aux élus.

2.2 UN TRAVAIL EN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC L'ADEME ET LA RÉGION

Depuis 2016, la Direction Régionale de l'ADEME et le Conseil Régional des Hauts-de-France, ont souhaité **accompagner les collectivités locales en leur proposant un recueil de fiches actions et un appui méthodologique afin de renforcer le volet « adaptation » de leur plan climat**. Il est prévu que cette démarche s'articule avec la démarche du Cerdd.

Grâce aux travaux du groupe de travail Adaptation animé par le pôle climat du Cerdd, aux entretiens avec différentes collectivités et experts, **11 fiches ont pu être élaborées**. Elles balayent un grand nombre d'actions qui pourront être mises en œuvre permettant ainsi d'anticiper les impacts futurs du changement climatique et de contribuer au développement pérenne des territoires. L'objectif est double : il s'agit, d'une part, d'acculturer, d'informer, de donner à voir ce que peut être l'adaptation à l'échelle locale et, d'autre part, de faciliter sa mise en œuvre par la proposition d'actions concrètes d'adaptation pour les collectivités des Hauts-de-France.

Un **appui auprès de 6 territoires** pour la mise en œuvre d'actions et/ou de la stratégie adaptation a également eu lieu en 2017-2018. Les territoires accompagnés sont : la Communauté Urbaine de Dunkerque, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, la Métropole Européenne de Lille, l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne et le Pays du Ternois.

Enfin, dans le cadre de cet accompagnement régional, un module de sensibilisation sur le sujet de l'adaptation au changement climatique à destination des élus sera élaboré par le bureau d'étude Auxilia. Ce module sera expérimenté début 2019 sur le territoire de St Quentin et marquera le top départ de la démarche de co-design.

2.3 PROCESSUS DE CO-CONCEPTION DU KIT

Le Cerdd souhaite co-concevoir ce kit avec des élus du territoire de St Quentin déjà engagé dans un travail sur le climat et la transition énergétique. Ce territoire s'engagera à mobiliser ses élus au cours de deux réunions (Labos du Cerdd) d'une demi-journée chacune ; la première incluant le module de formation ADEME mentionné ci-dessus.

Il est proposé de réaliser ce kit en 2 étapes :

- 1. Assemblage des ressources Cerdd ciblées élus**
- 2. Un travail en co-design pour concevoir un kit pour et par les élus**

Étape 1 : rassembler les livrables ciblés élus produits par le Cerdd en 2018-2019

Dans le cadre de son programme Adaptation, le Cerdd produit des ressources pour les élus de la région. En voici la liste :

- Vidéo Climatour Crépy-en-Valois sur la gestion des eaux pluviales
- Fiches Bonnes pratiques adaptation
- Publication de synthèse de l'atelier de Noyon sur les solutions fondées sur la nature
- Pastilles vidéo de Noyon
- Diapos extraites du ppt Ambassadeurs climat
- Expo numérique "+2°C ?"
- Vidéo de sensibilisation aux enjeux climat en HDF

=> Dans le cadre de la présente mission, il s'agirait de rassembler au sein d'un espace dédié (matériel et/ou virtuel), ces ressources produites. En effet, il s'agit ainsi d'augmenter leur visibilité et accessibilité pour la cible élu.

Livable à produire courant février 2019.

Étape 2 : démarche de co-design (à affiner avec le prestataire retenu)

Un travail dont on ne connaît pas la forme finale : Un parcours ? Un cheminement ?

La méthode proposée par le Cerdd est l'organisation de deux « labos » pour les élus d'un territoire motivé.

Labo 1 (organisé en février 2019, date en cours de précision) :

- test de sensibilité : échange ou exercice permettant d'identifier les sources d'information ou d'influence auxquelles les élus sont les plus sensibles ; **à définir avec le prestataire.**
- module de sensibilisation à l'adaptation au changement climatique élaboré par l'ADEME
- **autres éléments proposés par le prestataire**

Labo 2 (organisé avant fin mars 2019) : séance de co-design pour imaginer le kit avec les élus ; **à définir avec le prestataire.**

=> Dans le cadre de la présente mission, il s'agirait d'élaborer le test de sensibilité du labo 1 et d'organiser le labo 2.

Livable à produire pour mi-mai 2019 : esquisse, cahier des charges pour la réalisation du « kit élus ».

QUELQUES PRÉCISIONS QUANT AUX ATTENDUS DE L'INTERVENTION

Pour mener à bien la mission décrite ci-dessus, il nous paraît particulièrement important que le prestataire dispose des compétences ci-dessous :

- Avoir une bonne compréhension des enjeux de l'adaptation au changement climatique.
- Avoir une bonne compréhension des enjeux des collectivités locales, de leurs modes de faire, leurs modes d'organisations et de leurs difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de projet de développement durable...
- Disposer d'une capacité à produire / mobiliser des formats ludiques et créatifs ainsi que les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

2.4 COMMUNICATION

En 2019, ce travail s'accompagnera également d'une communication associée permettant à terme de valoriser le kit : plaquette de présentation du kit, stratégie de diffusion et de valorisation, etc. Ce travail fera l'objet d'une consultation ultérieure.

2.5 PILOTAGE ET CALENDRIER DE LA DÉMARCHE

En lien avec cette démarche, le Cerdd a impliqué différents partenaires :

- le groupe de travail régional Adaptation au changement climatique est tenu informé de la démarche et est invité à l'enrichir,
- le comité des financeurs du programme Adaptation du Cerdd cadre et valide la démarche
- certains partenaires privilégiés pourront être invités aux séances de co-design

Le phasage proposé pour la mission est le suivant :

- **Courant janvier 2019** : démarrage de la mission. Une réunion de cadrage avec le Cerdd aura lieu le **17 janvier** et permettra de préciser le calendrier, les modalités de validation, ainsi que la méthodologie de travail.
- **Février 2019** : labo 1
- **D'ici fin février 2019** : assemblage des ressources élus
- **Avant fin mars 2019** : labo 2
- **Mai 2019** : note de conception pour la réalisation du « kit élus »

Sur la base de ces propositions, le phasage détaillé sera ensuite affiné entre le prestataire de la mission d'appui, le Cerdd et ses partenaires.

3. REMISE DES OFFRES

Les offres doivent être envoyées par mail (mapaco@cerdd.org) ou à l'adresse ci-dessous avant le 21 décembre 2018 17h.

GIP Cerdd
Site 11/19 rue de Bourgogne
62750 LOOS EN GOHELLE